



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Radio France

Question écrite n° 76503

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des informations sur le nombre de journalistes qui sont actuellement en contrat à durée déterminée (CDD) à Radio France. Il souhaite savoir quelle proportion ils représentent dans l'effectif total des journalistes. Il souhaite également connaître le montant, pour les années 2003 et 2004 des primes de précarité versées aux journalistes de Radio France à la fin de leur contrat de travail.

Texte de la réponse

Le nombre de journalistes en contrat à durée déterminée (CDD) à Radio France s'élevait au 31 octobre 2005 à cinquante-trois. Ils représentent 8,5 % de l'effectif total des journalistes de Radio France. Par ailleurs, des primes de précarité ont été versées aux journalistes de Radio France à leur fin de contrat à hauteur de 237 444 euros hors charges en 2003, et de 261 689 euros hors charges en 2004.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76503

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2005, page 9854

Réponse publiée le : 4 juillet 2006, page 7049